

99
HN
31
E34
V. 99
1921

L'Aspect économique du Problème industriel¹

La réponse que j'apporte à l'enquête instituée par l'*Association de la Jeunesse* sur l'aspect économique de notre problème industriel est hâtive et incomplète.

Voué par devoir d'état au service de l'expansion française en Ontario et croyant fermement que cette expansion ne saurait être fructueuse pour notre race que si elle est le prolongement véritable et fécond de chacun des organismes de vie de la province-mère, j'eusse voulu vous faire voir par ce travail que, de notre exil, nous restons profondément attachés au vieux foyer, que nous en connaissons la vie, que nous nous associons à tous ses mouvements généreux, de même que nous nous appliquons à reconnaître les dangers qu'il court, les pièges et les embûches qu'on lui tend.

Placés à notre point de vue, en dehors de ce foyer et face à face avec ceux-là mêmes qui sont jaloux de sa belle ordonnance matérielle et morale, habitués à leurs tactiques et à leurs coups, un esprit plus judicieux et une voix plus autorisée auraient donné en réponse à cette enquête un rapport plus détaillé, plus solide, et assurément d'une conception neuve et originale.

L'humble collaboration que j'apporte n'a aucune des qualités que vous en attendez. Lorsque, voyez-vous, l'on est dans la bataille, qu'à tout instant il faut ou parer un coup ou se porter à l'attaque, on n'a guère le temps de construire, et si, pour se protéger, on parvient à ras-

1. Rapport présenté au congrès de l'*Association catholique de la Jeunesse canadienne-française* à Québec, le 1er juillet 1921.

sembler dans un ordre quelconque certains matériaux déjà utilisés, on ne s'occupe guère de donner à la construction nouvelle quelque style ou même le fini le plus simple: on ne vise qu'à l'utilité.

Mon discours n'a pas d'autre fin et j'ai confiance que je ne serai pas trop inférieur à la tâche qui m'a été confiée en répondant de la façon la plus brève possible aux trois questions suivantes:

1° Devons-nous encourager les Canadiens français à se livrer à l'industrie ?

2° Quelles sont dans la province de Québec les conditions actuelles du développement industriel ?

3° Comment nous organiser pour assurer notre indépendance économique ?

I. — DEVONS-NOUS ENCOURAGER LES CANADIENS FRANÇAIS A SE LIVRER A L'INDUSTRIE ?

Assurément oui. Les Canadiens français doivent se livrer à l'industrie avec ardeur, sans relâche, mais aussi avec une grande prudence; il y a à cela des raisons économiques d'ordre international, d'ordre national et d'ordre particulier.

a) *Raisons d'ordre international.*

La dernière décade avec ses années de destruction et de reconstruction peut être considérée dès maintenant comme marquant le début d'une nouvelle organisation économique mondiale.

Survenue à l'apogée de l'ère du remarquable développement intellectuel dont furent témoins les générations contemporaines et des progrès immenses réalisés dans tous les domaines de l'activité humaine, la guerre a, dans l'ordre des idées, par la mise en observation de faits nouveaux et la nécessité de tirer parti de circons-

tances inouïes, favorisé la découverte et commandé l'application à la production et à la consommation surtout, des principes scientifiques de politique positive jusque-là inconnus ou inexpérimentés. Dans l'ordre des faits, la suspension plus ou moins complète des relations internationales, la réduction prolongée de la production normale, orientée vers d'autres buts, son arrêt dans bien des cas, par défaut de matières premières, produits finis ou demi finis, les destructions enfin en quantité prodigieuse ont créé partout un état de besoins particulièrement graves et qui non seulement, après trois années d'efforts vers le rajustement, jouent un rôle dominant dans la vie internationale, mais se font sentir profondément dans la vie intérieure des peuples.

Ces faits nouveaux et de très haute portée, l'application quasi universelle de ces principes et leur répercussion sur la vie matérielle et sociale des peuples ont fait entrer — chose à peu près inconnue jusqu'ici — au moins indirectement toutes les activités humaines, je dirais individuelles, dans une phase de compétitions mondiales plus âpres que jamais et qui englobent toute l'activité économique et, d'une façon spéciale, tout le monde industriel.

Ce qui accentue encore l'âpreté de ces compétitions et leur donne un caractère en quelque sorte agressif, c'est l'esprit nouveau que la guerre a créé chez toutes les collectivités. Le grand conflit de 1914 a porté à son paroxysme l'exaspération du sentiment national; il a laissé au cœur de tous les peuples un sentiment d'égoïsme intolérable, un besoin d'être plus soi-même et d'être davantage, qui ne respecte pas toujours les limites du droit, qui s'est développé avec l'effort de rajustement international et commence à s'épanouir pleinement dans la phase actuelle de compétitions.

Aussi bien, jamais, à aucune époque de l'histoire, la bataille économique n'aura connu ni l'acuité ni l'ampleur que l'on pressent dès maintenant dans les rapports entre les nations. Jamais non plus ne s'est révélée plus impérieusement pour chaque pays l'obligation d'organiser méthodiquement, systématiquement, l'exploitation de ses ressources pour assurer son existence d'abord et occuper ensuite une place plus en vue dans le concert des nations.

Voulons-nous vivre, voulons-nous ne pas être submergés? Organisons-nous dans le domaine industriel comme nous le sommes dans les autres domaines.

b) *Raisons d'ordre national.*

N'aurions-nous que ces raisons d'ordre international cependant, notre situation géographique, notre qualité de coloniaux, l'abondance, la variété et la facilité d'exploitation de certaines de nos richesses naturelles, nous permettraient peut-être, au risque de compromettre définitivement notre vie nationale, de faire bonne figure dans la lutte et de différer encore notre organisation systématique dans l'industrie. Mais il y a des motifs d'ordre national d'une urgence pressante et facile à reconnaître.

En acceptant le pacte ou plutôt le compromis fédératif, nous nous sommes liés au reste du pays; nous sommes devenus solidaires des autres provinces du Dominion: nous avons accepté d'en partager les destinées. Principaux signataires du compromis — et en réalité nous compromettant depuis cinquante ans — nous avons, actuellement du moins, le devoir de ne pas reculer devant l'effort que commande la situation actuelle du pays.

Or les conditions économiques du Canada sont dans l'état le plus déplorable. Une dette de deux milliards nous écrase et nous tient à la merci de l'étranger, qui en profite pour nous imposer des conditions tarifaires désastreuses. De lourds impôts paralysent notre production et notre commerce. Notre change est déprécié. La concurrence étrangère envahit nos marchés et se substitue à notre production souvent obtenue à un coût très élevé. Précisément à cause des inconséquences de notre organisation industrielle, incapables de nous suffire à nous-mêmes, nous versons annuellement à l'étranger un beau milliard (\$1,064,588,123, l'an dernier), pour les seules matières de consommation dont les deux tiers sont des produits manufacturés. Il est vrai que la même somme nous revient à peu près par nos exportations mais celles-ci provenant en grande partie d'une exploitation abusive de matières premières ou d'industries artificielles, au lieu d'être une balance de compte, constitue en réalité une perte quasi correspondante pour le pays.

Le Canada vit sous un régime d'exploitation et d'épuisement dont le seul remède réside, malgré toutes les difficultés de son application, dans l'organisation systématique de la production, de la seule production qui porte sur la mise en valeur de tous nos facteurs productifs, matériels et moraux. Ce qui compte pour le pays, à l'heure actuelle, après l'agriculture, développée à son maximum de rendement, ce n'est pas l'industrie artificielle, pas non plus nécessairement la grande industrie indigène ou étrangère, accapareuse ou exploiteuse de main-d'œuvre, faiseuse de millionnaires, ce qui compte, c'est l'industrie qui utilise sans les épuiser nos valeurs pour les besoins du pays d'abord, crée la compétence

ouvrière et concourt à rétablir l'équilibre économique et, par là, à répandre l'aisance dans les classes populaires, la richesse la plus désirable et la plus utile pour un pays.

C'est cette industrie qui manque dans notre pays et qu'il importe de créer. Elle manque dans la province de Québec surtout. Nous avons le devoir de la créer pour aider le pays à se relever, dussions-nous comme nous avons toujours agi aux époques de crises, faire l'effort le plus grand. Nous serons au reste les premiers à en bénéficier.

c— Raisons d'ordre particulier.

Nous en retirerons en effet de précieux avantages particuliers. Le premier et le principal sera d'atténuer le courant d'accaparement de nos richesses par l'étranger et d'assurer notre indépendance économique.

C'est une conquête que nous commande impérieusement notre histoire et que rend urgente la situation actuelle.

A nos éternelles luttes pour l'existence dans le domaine politique s'ajoute aujourd'hui la menace d'une domination économique. Nous avons le devoir de répudier cette domination comme nous avons le devoir de répudier toutes les autres dominations, comme nos ancêtres, fondateurs intrépides de ce pays et artisans besogneux de notre patrimoine national, ont repoussé toute domination.

Le territoire de la province de Québec, est notre domaine national naturel, pas exclusif il est vrai, mais assurément la partie de l'Amérique où la race canadienne-française doit faire sa vie, progresser, parfaire et répandre par l'Amérique la civilisation latine dont elle est sur ce continent l'interprète autorisée.

Abandonner ce patrimoine à l'étranger ou ne pas travailler constamment avec une infatigable énergie à le protéger et à l'améliorer de toute façon serait céder lâchement des positions acquises, renier notre passé et compromettre notre avenir national.

Or dans les circonstances actuelles intérieures et extérieures de la province, il ne nous est plus possible de rester maîtres chez-nous si nous ne nous livrons immédiatement, avec prudence et discernement toujours, à l'industrie. Notre patrimoine est trop riche en ressources naturelles, faciles à exploiter, notre capital main-d'œuvre est trop industriel et trop moral pour que nous puissions résister passivement à la pression du capital étranger. C'est dans la vie économique, comme d'ailleurs dans le mouvement des peuples, l'application de la loi physique de l'équilibre des liquides. Si, toute proportion gardée, nous ne nous grandissons jusqu'au niveau de la situation industrielle des autres pays ou si nous n'élevons des barrières suffisantes à nous protéger, nous serons submergés. Nous perdrons nos domaines, nous perdrons les richesses que la Providence a mises à notre portée, nous continuerons à nous déraciner, à nous livrer au servage et à nous expatrier. Renouvelant l'expérience de l'Espagne, nous perdrons ces champs eux-mêmes qui font notre force et notre beauté morales, parce que nous aurons été entraînés à les quitter ou encore — et c'est peut-être son salut — parce que l'agriculture s'industrialisant de plus en plus nous n'aurons pu résister à la concurrence. Au reste, nous sommes déjà lancés et généreusement soutenus dans le mouvement industriel; ce qu'il reste à faire, c'est affermir, secourir, corriger, diriger, manifester, vaincre et rayonner.

II. — LA SITUATION INDUSTRIELLE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

Quel merveilleux développement en effet, la province de Québec n'a-t-elle pas subi dans la dernière décade surtout. Grâce à de nombreuses circonstances, — dont la religion et la langue de son peuple, la prédominance de l'agriculture et les soins spéciaux qu'on lui a donnés ne sont pas les moindres, — la province française du Dominion, à l'époque de la guerre et depuis, est devenue le centre d'une activité économique incomparable.

Devant les circonstances spéciales créées chez nous par le grand conflit, devant les menaces et les violences qui lui ont été faites, la province de Québec, depuis toujours routinière et veule, s'est en quelque sorte repliée sur elle-même et, dans un bel effort de survie, elle a recherché, sinon toujours d'une façon pratique, au moins théoriquement, à démêler les éléments constitutifs de sa personnalité ethnique et à assigner à chacun d'eux sa place et son champ d'action, à les fortifier et à les lier étroitement à l'organisme général. Dans l'ordre de l'action, à l'intérieur, elle a commencé à donner à son capital-intelligence les facilités de développement qu'il requiert, elle a groupé sa main-d'œuvre dans un organisme solide et durable, elle s'est penchée avec plus d'attention et plus de science surtout, vers son sol, pour en multiplier les sillons et les remplir de semences mieux choisies et plus appropriées à ses besoins; elle a fouillé avec plus d'énergie le sous-sol, capté et dirigé vers de puissantes turbines génératrices de chaleur, de lumière et de force, nos trésors hydrauliques; elle a pénétré dans ses forêts et mesuré leurs richesses, considérablement grossi son capital de production et élevé celle-ci au point de la rendre, sur bien des points, la plus importante de toutes les

provinces du Dominion. A l'extérieur, la province de Québec a commencé à s'intéresser d'une façon active au marché mondial où elle a déjà conquis pour certains produits une place très enviable.

Du point de vue général cependant, ce développement a-t-il toujours été véritablement un progrès? S'est-il toujours opéré suivant l'ordre de nécessité de nos besoins? A-t-il toujours respecté dans son essor vigoureux, souvent impétueux, la hiérarchie des facteurs naturels de toute organisation économique? S'est-il appliqué en même temps à nourrir et à fortifier ces mêmes facteurs plutôt que de les épuiser? N'a-t-on pas laissé trop d'industries artificielles accaparer notre main-d'œuvre, la soustraire aux champs et aux industries de première nécessité? N'a-t-on pas permis à certaines industries d'exploitation de se développer trop rapidement pour le mouvement naturel de la population et au détriment d'industries plus nécessaires?

Du point de vue particulier, quelle part les Canadiens français ont-ils pris dans ce développement? En ont-ils, comme il convenait, généralement gardé la direction ou se sont-ils contentés du rôle de serviteurs? S'il y eut partage de richesses nationales qu'en avons-nous gardé? qu'avons-nous mis aux enchères? quelle part est échue aux nôtres? quel butin a été cédé à l'étranger?

Il n'est guère facile de répondre d'une façon précise à ces questions. La statistique officielle ne nous donne pas ces données pourtant nécessaires à notre point de vue et que nous devrions obtenir.

C'est un fait hors de conteste cependant — qu'une étude superficielle de notre situation suffit à vérifier, que notre enquête a confirmé, et qui pose notre problème industriel lui-même — que le manque de direction générale précise, la rareté du gros capital chez les nôtres,

l'ignorance des moyens de le créer, les lacunes de notre organisation financière, la peur du crédit, la pénurie de compétences nécessaires dans tous les domaines d'une part, et d'un autre côté, les exigences imprévues du commerce extérieur, la course aux gros profits immédiats, l'empirisme de notre politique économique — je devrais ajouter notre manque de conscience nationale. — ont permis à l'activité industrielle de notre province de se développer très irrégulièrement au point de nous laisser, dans le domaine économique, en face d'insuffisances qui sont de véritables périls et de compromettre dans une certaine mesure l'épanouissement de notre vie nationale.

N'est-il pas anormal en effet que, des deux-tiers de milliard de capital engagé dans l'industrie en cette province, la bonne moitié soit placée dans les industries artificielles et d'exploitation aléatoire, tandis qu'il nous manque cinquante industries d'articles de première nécessité que possèdent les autres provinces et que l'on pourrait facilement établir chez nous? N'est-il pas anormal que les deux-tiers de nos ouvriers soient réquisitionnés par les seules industries d'exploitation, que l'industrie forestière à elle seule en emploie le cinquième, soit environ 20,000?

N'est-il pas anormal que nous ayons \$37,962,311, de capital engagé dans l'industrie des cotonnades et à peu près \$2,000,000 dans l'industrie des pêcheries, à peine \$1,000,000 dans celle des conserves de fruits et légumes, \$2,500,000 dans la fabrication des instruments aratoires? Et ainsi de suite pour une foule d'autres industries de première nécessité! La province de Québec peut-elle en réalité s'enorgueillir d'être la première des provinces du Dominion pour les industries du coton, du sucre, des pâtes à papier, du bois de construction, des matériaux

de chemin de fer, quand elle va chercher annuellement à l'étranger pour \$400,000 de produits de consommation? N'y a-t-il pas à faire rougir de constater que sur 250 genres d'industrie environ établies dans la Province, exploitant notre richesse et utilisant notre main-d'œuvre, il n'y en ait qu'un tiers environ qui soit bien à nous, dont une vingtaine n'ont pas le développement qu'elles devraient avoir?

Accaparement de nos richesses naturelles par le capital étranger, exploitation de notre main-d'œuvre par le développement d'une industrie artificielle, au quatre-vingtième étrangère, organisation irrégulière et abusive de la production, en vue du grand commerce plutôt que des besoins immédiats de la consommation, tels sont quelques-uns des défauts de notre organisation industrielle. On pourrait réduire ces derniers au premier, puisqu'ils en sont, pour une bonne part, la conséquence naturelle. C'est pourquoi ceux qui, au cours de ces dernières années où l'emballement a envahi presque tous les cerveaux, ont gardé la juste et froide conception des destinées de la race et que l'adoration du veau d'or n'a pas courbés jusqu'à l'avilissement, posent ainsi carrément devant le public la question de notre avenir industriel: devons-nous continuer de laisser l'Américain ou l'Anglais nous prendre chez nous le meilleur de notre avoir et nous réduire peu à peu au servilisme?

III. — NOTRE ORGANISATION INDUSTRIELLE

En vérité, il y va de l'avenir de notre race elle-même. Il n'entre pas dans le cadre de ce travail de traiter de l'aspect national du problème et de montrer l'étendue du désastre où peut mener la poursuite de la politique inconséquente qui a prévalu jusqu'ici dans le développement de l'industrie chez nous. Un rapporteur spécial

en a été chargé, qui vous démontrera assurément l'urgence d'une prompt réaction.

Avant de poser le problème économique cependant, il est une vérité qu'il faut admettre hardiment et intégralement avec toutes ses déductions logiques, à savoir : que nous sommes un peuple distinct, ayant une vie propre, une culture, des coutumes, une religion et une langue, que nous avons le droit et le devoir de nous pourvoir de tous les moyens utiles à la conservation de ces prérogatives particulières; qu'être pour un peuple ne consiste pas seulement à respirer, à manger, à boire, et à s'amuser, mais véritablement à ne relever que de soi, à penser pour soi, à sentir sa route à soi, à être indépendant en somme au plein sens du mot.

Sans l'admission intégrale de cette vérité et l'application rigoureuse de toutes ses conséquences par tous, — gouvernants et gouvernés, théoriciens et hommes d'affaires, et dans tous les domaines, — inutile, à notre sens, de parler d'organisation économique indépendante. Vaut mieux, cent fois mieux, favoriser le régime de « prise au tas » qui a prévalu jusqu'à aujourd'hui et de laisser au moins aux plus audacieux la chance de s'enrichir et de disputer à l'étranger ce qui reste de nos richesses nationales.

* * *

Il est deux moyens par lesquels un peuple peut conquérir son indépendance économique: la guerre d'écrasement par les armes, si brutalement exploitée dans la dernière guerre, et la concurrence honnête et infatigable, fruit d'une organisation économique à la fois solide et souple.

Il ne peut évidemment être question pour nous du premier moyen, bien qu'il y ait, pour parfaire l'organi-

sation adéquate de notre vie, des revendications territoriales nécessaires qui s'imposeraient déjà et que justifieraient du reste les injustices du passé.

Reste le second moyen, à savoir : la concurrence qui suppose au préalable une organisation économique intérieure généralement capable de satisfaire aux besoins de la vie nationale.

C'est l'organisation qui nous manque et qu'il nous importe d'abord de créer ; le champ est d'ailleurs ouvert et libre. C'est ce qui donne l'espoir que tout n'est pas perdu.

* * *

La première déduction naturelle ou plutôt l'expression économique du principe de nationalité que nous avons rappelé est la nécessité *d'adaptation à son milieu*. Les sociétés en effet, aussi bien que les individus qui les composent, obéissent à la nécessité inéluctable de s'adapter dans les conditions les plus favorables au milieu dans lequel elles sont appelées à vivre. Toute la raison d'être des corps publics et de la politique que ces derniers poursuivent, devrait être en définitive, par les moyens qu'elle met en action, de permettre à l'individu qui agit déjà isolément à cette fin, de mieux arriver à son adaptation.

Or que veut dire, pour un peuple, s'adapter à son milieu ? Soumis collectivement aussi bien qu'individuellement à la loi de l'effort, s'adapter à son milieu, pour un peuple, veut dire d'abord *s'assurer la possession de ce milieu, le connaître, et en tirer ensuite*, par une exploitation raisonnée, les éléments nécessaires à la satisfaction de ses besoins matériels, intellectuels et moraux. Les besoins d'ordre strictement économiques se résument aux facteurs intéressant surtout la nourriture, le vêtement, le matériel de construction, de production et de commerce.

Cette exploitation du milieu et la satisfaction conséquente de ses besoins ne peut s'obtenir que par l'utilisation et le développement des différents capitaux: intelligence, main-d'œuvre, capital-espèces et richesses naturelles.

* * *

Où en sommes-nous dans la mise en œuvre de ces premières données de l'économie politique? A peine les connaissons-nous! Que connaissons-nous par exemple de nos richesses nationales? qu'en possédons-nous surtout? le sol et c'est à peu près tout. Le reste! Nous n'avons jusqu'ici guère compris qu'autre chose nous soit nécessaire. En tout cas, nous ne soupçonnons pas les richesses qui sont à notre portée. Nous savons vaguement que nous avons des richesses d'or, d'argent, de mica, d'amitnte, etc., etc., nous avons tant acheté de parts dans les mines et les puits! Et c'est tout! Nous savons que nous avons des banques, des sociétés de crédit, de secours mutuels, des sociétés financières, d'assurances, des industries nationales et nous les encourageons...quand on nous y fait penser!

A nous voir agir, on dirait que nous ne sommes dans la province de Québec que de passage et en pays étranger! Bizarre effet de notre colonialisme, nous n'avons jamais songé à nous adapter pleinement au pays.

La raison fondamentale, lointaine, si vous le voulez, mais fondamentale de notre problème industriel, je l'affirme dès maintenant, *c'est notre manque de conscience nationale*. Et le premier élément de solution est là. Créons chez notre peuple la conscience nationale et notre problème industriel sera au trois-quarts réglé.

* * *

La première chose à faire, c'est le bilan de nos richesses nationales et surtout la divulgation dans le peuple de

la connaissance de ses richesses. Mieux connaître et faire mieux connaître notre milieu, notre pays, devrait être le mot d'ordre partout: chez les gouvernants pour promouvoir et aider; dans les universités, pour créer les compétences; dans les collèges et les écoles primaires, pour orienter la jeunesse; dans la presse, pour éclairer et former l'opinion; partout, à des degrés divers assurément, mais partout!

Et connaître notre pays n'est pas seulement savoir plus ou moins qu'il commence au pôle nord et qu'il est borné au sud par les États-Unis. C'est connaître sa géographie, la connaître comme l'enseigne M. Miller, par exemple. C'est, dans l'ordre des idées, le connaître en raison de ce qu'il est matériellement et moralement, de ce qu'il pourrait être; de ce qu'il produit et pourrait produire; c'est pénétrer sa vie économique dans tous les domaines, savoir les lacunes et les progrès de notre agriculture, notre situation exacte dans l'industrie, la valeur de nos capitaux, où ils sont et à quoi ils servent, comment on pourrait les mieux utiliser. Connaître notre milieu c'est encore savoir ce que nous possédons de nos richesses naturelles, ce qui a été cédé à l'étranger, ce qui aurait dû nous être conservé; c'est, en un mot, savoir où nous sommes et où nous en sommes!

Dans l'ordre de l'action c'est favoriser largement toutes les initiatives qui tendent à améliorer et à développer ce milieu, à l'adapter à nos besoins; c'est, pour le fonctionnaire, le professionnel, l'homme de métier, le cultivateur, mieux connaître son art et son métier; pour le consommateur, utiliser de préférence le produit indigène.

L'empirisme de notre vie économique, comme l'opportunisme de notre vie politique, du reste, sont les causes immédiates de notre désintéressement pour les entreprises industrielles. Et nos adversaires n'ont d'autre mérite en vérité que d'avoir su tirer parti de nos erreurs.

Il n'est pas exagéré de dire qu'il y a une bêtise canadienne-française au fond de 85 pour 100 des entreprises industrielles étrangères établies dans la province de Québec. Une connaissance plus précise et plus éclairée de notre milieu, n'eût-elle pour seul effet, en créant la conscience nationale, de nous empêcher de renouveler les erreurs du passé, aurait déjà une influence considérable sur notre organisation industrielle.

* * *

Ces connaissances et ces convictions acquises, reste l'application de nos différents facteurs de production ou capitaux à l'organisation de l'industrie.

Ces capitaux nous les avons. Nos domaines sont généreusement pourvus de richesses et de ressources naturelles. Je vous ferai grâce d'une nomenclature de ces richesses, après le clair exposé qu'en a fait hier l'honorable Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries. Nous axons le capital main-d'œuvre et le meilleur. Nous avons le capital-intelligence, *trop*, soutient M. Montpetit: nous ne travaillons pas assez. Nous avons le capital-espèces, très éparpillé, il est vrai, mal placé généralement, mais nous l'avons quand même et suffisant pour commencer: un demi-milliard, estime M. George Pelletier.

La première industrie à développer est celle des objets de première nécessité. Plusieurs raisons nous y engagent. Nous y sommes déjà lancés, encore que dans une très faible part, pour l'alimentation, pour le vêtement et la chaussure, pour les matériaux de construction. La rareté d'industries pour les objets de première nécessité au pays est l'une des graves lacunes de notre organisation économique. Le champ est à peu près libre dans ce domaine; le capital étranger n'y est guère entré. Au surplus, nous sommes un peuple jeune, habitant un pays neuf. Notre premier devoir est d'assurer la satisfaction

des besoins de notre population. Notre deuxième sera de grossir la valeur effective de nos facteurs de production, particulièrement de notre capital-espèces. C'est par l'agriculture d'abord et ensuite par le développement de l'industrie de consommation que nous y parviendrons. Nous ne créerons pas assurément par ce procédé le grand capital: nous ferons mieux; nous créerons l'enrichissement progressif de toutes les classes: celui qui compte véritablement. L'augmentation de la richesse individuelle permettra à une organisation financière plus élaborée et moins vénale, de recueillir les capitaux nécessaires pour nous donner accès à la grande industrie. Car celle-ci ne doit pas être négligée. Nous devons nous-mêmes faire l'exploitation directe de toutes nos ressources économiques. Bien que, à l'heure actuelle, il semblerait prudent de ne s'avancer dans la voie de la grande industrie qu'avec circonspection et, en général, borner notre effort à la mesure où notre inaction pourrait supposer l'abandon de nos richesses à l'étranger, il n'en est pas moins vrai que nous devons nous y livrer immédiatement, tenant toujours compte des besoins de l'agriculture et des industries de première nécessité.

* * *

C'est là, croyons-nous, l'orientation générale à donner à notre effort industriel. Ces quelques idées que nous soumettons au reste à votre discussion, ne sauraient se réaliser sans l'intervention efficace des corps publics. Aussi longtemps, en effet, que nous nous trouverons dans la phase de production insuffisante et soumis au régime arbitraire de l'offre et de la demande, les principes d'équité et d'équilibre ne seront pas nécessairement aptes à créer, même chez les plus actifs artisans de notre expansion économique, le mouvement de réaction suffisant. Il faut l'aide généreux des pouvoirs publics. La

poursuite efficace de notre indépendance économique suppose l'adoption par les corps publics, d'une politique plus exclusivement nationale. Et le temps est venu, croyons-nous, de se prononcer ouvertement là-dessus. Il est puéril de croire que l'œuvre de libération économique de la race, qui s'impose immédiatement à la clairvoyance de nos classes dirigeantes, puisse être entreprise par les méthodes politiques du passé. Le temps est venu de placer la question sur son véritable terrain et d'apporter au problème les solutions complètes et décisives qu'il réclame.

Cette attitude que nous réclamons des pouvoirs publics est nécessaire au succès de la campagne d'instruction et d'éducation que nécessite la solution du problème industriel. Nous le répétons, le problème est, en vérité, pour une très large part, un problème d'éducation. Éducation technique et pratique, pour la formation des compétences; éducation populaire aussi: éducation basée sur le principe fondamental de la nationalité et dont les données, en créant chez tous la conscience et la fierté nationales, indiqueront clairement et habituellement au peuple, la direction à suivre pour la libération de la race.

Dans beaucoup de pays, il existe, depuis ces dernières années surtout, notamment en France et en Angleterre, des commissions nationales et permanentes dont l'objet est d'étudier le mouvement de la vie économique et de susciter toutes les initiatives suggérées par ces études. Une telle commission existerait-elle chez nous, qu'elle serait grandement utile à la direction de nos efforts, n'aurait-elle servi au début qu'à nous faire mieux connaître l'héritage confié à nos soins par les aïeux.

Remarques du R. P. Colclough, S.J.

Chargé de récapituler, à la séance de clôture, les travaux du congrès, l'aumônier général de l'A. C. J. C. s'excuse de procéder à un rabâchage qui n'aura rien d'intéressant pour ses auditeurs, car la plupart ont suivi attentivement toutes les séances du congrès.

Le programme des travaux de fond est chargé, parce que le problème industriel est complexe et doit être examiné sous toutes ses faces, si l'on ne veut se payer de mots. De là ce triple aspect: économique, social et patriotique, qui a retenu l'attention des rapporteurs et des congressistes.

Pour situer le problème, il importe de savoir si nous devons encourager de préférence l'agriculture ou l'industrie. Malgré le développement phénoménal de l'industrialisme aux États-Unis, Roosevelt n'hésitait pas à proclamer que le système économique de son pays repose tout entier sur la ferme. A plus forte raison encore, doit-il en être ainsi au Canada. Les deux genres d'exploitation peuvent se poursuivre parallèlement, mais il faut tenir compte de leur importance respective.

I. — L'ASPECT ÉCONOMIQUE

Le Canada est abondamment pourvu de ressources naturelles. Les unes, en nombre assez restreint, sont d'exploitation facile; les autres, en très grand nombre, sont d'exploitation difficile. Les capitalistes recherchent avec avidité les premières, et si on les cède à trop bon compte et en trop grande quantité, sans se préoccuper de garantir la permanence de celles qui sont renouvelables, on s'expose à tuer la poule aux œufs d'or. La

Nouvelle-Écosse, qui exportait du bois pour \$5,000,000 par année, a été surprise d'apprendre que sa forêt n'existait plus et qu'avant vingt-cinq ans, si l'on procédait comme à l'ordinaire, tout ce qui restait encore de bois serait épuisé.

On procède à des coupes gigantesques dans la province d'Ontario pour le compte de compagnies américaines: les pulperies de Thorold alimentent ce journal de Chicago, dont l'édition du samedi consomme plus de papier que tous les quotidiens et hebdomadaires du Canada en une semaine. En Colombie Britannique, le cri d'alarme vient de se faire entendre: si l'on s'en tient au régime actuel, avant vingt ans la forêt aura vécu; si l'on écoute les alléchantes propositions des Américains, avant dix ans, tout le bois aura été rasé. On dit couramment que les forêts de la province de Québec sont inépuisables: elles ne peuvent l'être que si l'on s'astreint à la coupe sélectionnée et au reboisement systématique. Il faut mettre aux petits soins la poule aux œufs d'or plutôt que de lui tordre gentiment le cou.

La forêt exerce aussi une grande influence sur le débit des cours d'eau qui fournissent la houille blanche. Gardons-nous de trop dénuder. La chasse et la pêche sont d'exploitation facile et lucrative: c'est une richesse renouvelable, mais on a trop oublié à quelles conditions elle peut l'être pendant longtemps. Plus rares, les mines sont toutes épuisables et exigent des installations dispendieuses. Il faut surveiller de très près l'exploitation pour qu'il n'y ait pas de gaspillage irréparable.

Le domaine public doit fructifier au bénéfice du pays lui-même et des citoyens. De là l'importance de surveiller l'éveil national vers l'industrie et de favoriser de préférence, au risque d'aller beaucoup moins vite, le capital canadien et les entreprises canadiennes. Ce capital,

nous l'avons, ainsi que les grandes écoles pour former les techniciens et préparer la main-d'œuvre experte. Il n'y a qu'à bien diriger la barque de nos destinées pour arriver au port entrevu.

II. — L'ASPECT SOCIAL

L'existence de l'industrie dans un pays pose tout de suite le gros problème du capital avec le travail, des employeurs avec les employés. Il est inutile de chercher à l'éluder: on n'y réussira pas longtemps; il vaut mieux s'appliquer à le résoudre. On ne parviendra à le résoudre qu'en tenant compte des grands principes de justice, de moralité, de charité. Autrement, ce sera la guerre sociale. Ces principes, Léon XIII les a magnifiquement exposés dans l'encyclique *Rerum novarum*, que Benoît XV présente au monde en reconstruction comme la charte libératrice et pacificatrice. Les catholiques sont capables de les comprendre et de les appliquer. S'ils le font, les non-catholiques ne pourront s'empêcher d'en constater les bons effets et de rendre hommage à la religion qui les inspire. La province de Québec est catholique: elle peut devenir le paradis terrestre des industriels qui, y venant pour sauver leur bourse, apprendront aussi à sauver leur âme, non moins précieuse. Tous les hommes de profession, d'affaires, comme tous les ouvriers, profiteraient à se familiariser avec la doctrine sociale catholique.

III. — L'ASPECT PATRIOTIQUE

Comme le commerce qu'elle alimente, l'industrie n'a pas d'âme et les raisons sentimentales ne l'émeuvent guère. Il faut faire appel à des arguments positifs pour la décider à agir, si l'on veut bénéficier en d'autres domaines, par concomitance, du résultat des activités. Il faut convaincre nos capitalistes et financiers que plus

nous serons maîtres exclusifs des matières et du droit d'exploitation, que plus nos techniciens seront compétents et notre main-d'œuvre sera exercée, plus aussi les dividendes seront plantureux, car il n'y aura pas écrémage sur l'acheminement vers l'émancipation économique.

Pouvons-nous rêver de l'avoir un jour complète, cette émancipation? Le rêve est peut-être trop beau pour se métamorphoser en réalisation, car il nous manque quelques produits bien utiles, et nous n'avons de certains autres qu'une quantité restreinte, ou si la quantité s'y trouve qu'une qualité médiocre. Nous avons aussi une foule de matières premières qu'attend peut-être un avenir brillant, mais que les procédés actuels ne permettent pas de commercialiser avec profit. Il y a des produits très recherchés: nickel, amiante, mica, etc., dont nous détenons presque le monopole, et grâce à ce monopole, nous aurions pu nous assurer en retour ce qui nous manque, mais il me semble pas qu'on s'en soit préoccupé.

Mais quel peuple se suffit entièrement et, avec les facilités de commerce, quel peuple souffre de ces désavantages? Dotés comme nous le sommes, nous avons le droit d'aspirer à cette indépendance honnête et suffisante, qui nous permettra de vivre dans une parfaite aisance et d'orienter à notre gré, selon nos traditions historiques et nos désirs intimes, notre avenir national.



FAITS SOCIAUX

AU CANADA

Convention de travail

Le nouveau ministre du Travail, M. James Murdock, a lancé, le 6 janvier, l'appel suivant aux patrons et aux ouvriers du Canada:

« Le ministère du Travail du gouvernement fédéral ne peut exécuter avec succès les obligations qui lui incombent s'il n'obtient la coopération et l'aide de tous les citoyens du Canada, employeurs et employés.

« Les conditions au cours des années passées, et particulièrement au cours de cette dernière année, ont indiqué les malheurs provenant des délais à amener une entente parfaite entre les employeurs et les employés, et cet état de choses a été plus particulièrement frappant, et néfaste aux intérêts de la société dans plusieurs parties du Canada, dans le cas des métiers du bâtiment. L'année 1921 a pu voir, dans nombre de cas, des semaines entières perdues, au cours du printemps et de l'été, et cela parce que des conventions concernant les salaires ou les conditions d'emploi n'avaient pu être réglées entre les personnes représentant les comités d'employeurs et les diverses classes des travailleurs du bâtiment dans certaines villes et autres localités.

« Le ministre du Travail demande une coopération étroite de la part de tous les citoyens du Canada afin que les employeurs et les employés puissent tenter un effort suprême, et cela spécialement dans les métiers du bâtiment, entre l'époque actuelle et le 31 mars au

plus tard, pour en venir à une entente concernant les salaires et les conditions du travail, afin qu'une action prompte dans le but de créer et de maintenir une activité industrielle au cours des mois de printemps et d'été de la présente année, puisse être obtenue.

« Le ministère du Travail ne désire pas prendre la position de déterminer, pour l'employeur ou le travailleur, ce que devraient être les conventions au sujet des salaires et des conditions du travail, mais, par contre, il conseille, comme étant un devoir public, que l'employeur et le travailleur en viennent à une base d'entente donnant satisfaction aux deux parties avant le 31 mars, afin de garantir que la période de température propre à exécuter les travaux de plein air au cours des mois du printemps et d'été ne soit pas inutilement perdue.

« Le Canada a besoin d'une coopération entre l'employeur et le travailleur. Il doit l'avoir. Il l'obtiendra. »

Cercles de Fermières

C'est en février 1915 que fut fondé à Chicoutimi, le premier cercle canadien-français de fermières. « C'est pour utiliser, lisons-nous dans un rapport présenté au dernier congrès de la Fédération nationale St-Jean-Baptiste, les notions d'économie domestique acquises aux Écoles ménagères et dans nos couvents d'enseignement supérieur que des groupes de jeunes filles et de jeunes dames se sont formés en cette province sous le nom de cercle de Fermières... Non seulement l'action des cercles attache la femme à son foyer en appliquant les saines méthodes d'éducation et d'art ménager, mais cette action vise et réussit à garder nos fils sur la terre en empêchant nos filles de désertier la paroisse rurale. »

Voici d'intéressantes statistiques concernant l'activité de ces cercles :

Année	Cercles	Membres	Conf.	Cours et Démonstr.
1916	6	265	38	72
1917	10	539	54	70
1918	15	861	84	74
1919	23	1047	85	116
1920	39	2162	345	150
1921	50	4000	460	222

« Il est à remarquer, continue le rapport, que ce n'est pas d'après ces chiffres seulement qu'on doit apprécier les résultats obtenus. Un progrès général est constaté dans la tenue des foyers, l'attachement des jeunes à la vie champêtre, la pratique modeste du jardinage, de l'aviculture, de l'apiculture et de l'embellissement des demeures. »

Enquête économique

L'Action française de Montréal vient de terminer la vaste et lumineuse enquête qu'elle a poursuivie en 1921, sur *le Problème économique*. Ces douze articles, tous signés d'hommes de valeur, particulièrement compétents dans le domaine qui leur avait été assigné, doivent être conservés, médités, répandus. Ils ouvrent sur notre avenir économique des horizons nouveaux. Ils peuvent être le point de départ d'une action vraiment libératrice.

A L'ÉTRANGER

Journée de huit heures

La loi de huit heures est entrée en vigueur en Belgique, le 1er octobre 1921. Les industriels belges ont aussitôt protesté contre la mise en application de la loi par une

déclaration dont voici le texte, publié par la *Journée Industrielle* du 2-3 octobre:

Constatant qu'à la veille de la date fixée pour la mise en vigueur de la loi instituant la journée de huit heures, les arrêtés royaux prévus aux articles 2, 4, 5, 6, 8, 9, 10 de cette loi n'ont pas été publiés;

Que les conseils dont la consultation est prévue aux paragraphes 3, 4 et 5 de l'article 14 n'ont pas encore donné leur avis;

Que, dans ces conditions, la stricte application de la loi est impossible, notamment en ce qui concerne les prestations supplémentaires à effectuer par le personnel chargé d'un poste de confiance ou de l'exécution de travaux préparatoires ou complémentaires tels que l'allumage et l'extinction des feux;

Confirme les propositions de dérogation qu'il a déjà transmises au gouvernement et, en attendant la publication des arrêtés royaux, croit de son devoir d'engager les industriels à appliquer la loi dans l'esprit de ces propositions.

D'autre part, les délégués des Chambres de commerce de Bruges, Courtrai, Roulers, Iseghem ont été reçus par le ministre Wauters. Ils ont signalé « les suites funestes que l'application de la loi sur la journée de huit heures aura sur les industries belges ».

Le ministre de l'industrie et du travail a déclaré en réponse à ces exposés que des inspecteurs du travail examineraient la situation particulière de chaque industrie, et que le Conseil supérieur de l'industrie et du travail jugerait, pendant les deux premiers mois de l'application, des exceptions à faire et des stipulations à prendre pour les dérogations à la loi.

Contre la vie chère

Un bon nombre d'industriels des villes de Roubaix et de Tourcoing se sont groupés dans le but de mettre un frein à la hausse continue du coût de la vie. Voici la note qu'ils viennent de communiquer aux journaux.

« Les industriels ont fait connaître, en temps utile, leur intention de créer une organisation pour influencer le coût de la vie, sous forme de société anonyme par actions, complètement indépendante des groupements syndicaux et qui serait exclusivement un organisme commercial.

« Le comité créé à cet effet, a décidé que cette société anonyme sera essentiellement un organisme d'achats et de ventes en gros. La société offrira ses marchandises à tous les commerçants qui voudront s'approvisionner chez elle, et elle espère par une organisation spéciale arriver à faire à ces commerçants des conditions de vente permettant d'abaisser le coût de la vie à Roubaix-Tourcoing.

« Il n'entre aucunement dans l'intention de la société en formation de nuire aux commerçants, auxquels elle s'efforcera, au contraire, de fournir toutes sortes de marchandises à des prix leur permettant de conserver des gains légitimes.

« En résumé, la société en formation, par les moyens dont elle disposera, s'efforcera d'amener à Roubaix-Tourcoing et leurs cantons le plus grand nombre de marchandises qu'il lui sera possible, et au plus bas prix.

« Pour ce qui intéresse plus particulièrement les petits commerçants, la société leur facilitera leur choix, et leur permettra de profiter, par son intermédiaire, de conditions qu'ils ne peuvent pas toujours obtenir, vu leur faible chiffre d'affaires. »

Syndicats chrétiens d'Allemagne

La Confédération des Syndicats chrétiens d'Allemagne, l'une des plus puissantes du monde, comptait à la fin de 1920, 25 organisations nationales professionnelles, avec un effectif de 1,105,894 membres. Trois de ces organisations: le syndicat des mineurs, celui des ouvriers sur métaux, et celui des ouvriers du textile ont chacun plus de 100,000 membres. Les recettes se sont élevées en 1920, à 84,815,200 marks; les dépenses à 63,413,688 marks, le total des fonds disponibles étant de 42,413,950 marks.

Union internationale d'Études sociales

Réunis au palais archiépiscopal de Malines, sous la présidence du cardinal Mercier, quelques catholiques français et belges ont fondé récemment une union internationale, dont le but est: 1° l'étude des problèmes sociaux en connexité avec la morale catholique; 2° la communication au public et particulièrement aux hommes d'œuvres de directives et de résolutions; 3° la création d'un bureau de consultations sociales.

Les personnalités suivantes assistaient à cette assemblée de fondation. De France: M. Duthoit, président des Semaines sociales; les RR. PP. Sertillanges, O. P., et Desbuquois, S. J., M. Jean Lerolle, ancien député de Paris; M. Marius Gonin et l'abbé Six. De Belgique: Mgr Pottier, professeur à Rome; Mgr Deploige, président de l'Institut de Philosophie de Louvain; les RR. PP. Vermeersch, S. J., et Rutten, O. P., MM. Legrand, Servais et Defourny.

Fiches bibliographiques

I

ORGANISATION DU TRAVAIL INDUSTRIEL

FRANCHET (A. et L.). — *La Culture générale des jeunes gens se destinant à l'industrie*. Paris, Dunod, 8 francs.

PEZEU (P.). — *Les Hommes qu'il nous faut pour organiser la production*. Paris, Payot, 6 francs.

NICAISE (Ch.). — *Organisation industrielle et organisation sociale*. Paris, Revue des Jeunes. 1 franc.

BERTRAND-THOMSON (C.). — *Le système Taylor*. Payot, 5 francs.

WILBOIS et VANUXEM. — *Essai sur la conduite des affaires et la direction des hommes (fayolisme)*. Payot, 5 francs.

DONCEUR (R. P., S. J.) — *Une école de chefs: le fayolisme*. Paris, Action populaire. 1 franc 50.

HUMERY et JOULOT. — *Précis d'application pratique du salaire à prime Rowan*. Payot, 5 francs.

NYSENS (Paul). — *Efficienc*e. Bruxelles, Librairie de Culture humaine, 2 francs 50.

TABLE DES MATIÈRES

L'aspect économique du problème industriel	1
I. Devons-nous encourager les Canadiens français à se livrer à l'industrie?	2
a) Raisons d'ordre international	2
b) Raisons d'ordre national	4
c) Raisons d'ordre particulier	6
II. La situation industrielle dans la province de Québec	8
III. Notre organisation industrielle	11
Remarques	19
Faits sociaux	23
Au Canada	23
A l'étranger	25
Fiches bibliographiques	29
Organisation du travail industriel	29

Principes d'Économie sociale

PAR LE R. P. VALÈRE FALLON, S. J.

*Docteur en Sciences politiques et sociales, professeur au Collège Philosophique S. J.
de Louvain et à l'École Technique de Liège*

Ouvrage honoré d'une lettre de S. Em. le cardinal Mercier

Les problèmes économiques et les questions sociales s'imposent, aujourd'hui plus que jamais, à l'attention de tous. Beaucoup de personnes cherchent, pour les étudier, un ouvrage clair, concis, méthodique et complet.

Les *Principes d'économie sociale* du R. P. Fallon répondent à ces préoccupations.

S. Em. le cardinal Mercier, dans une lettre adressée à l'auteur, apprécie son livre en ces termes:

« ...J'ai examiné votre travail d'assez près pour en apprécier la clarté, la méthode, la sûreté de doctrine. Ce qui me frappe surtout, et me plaît dans cet écrit, c'est que vous vous gardez de satisfaire par des réponses simplistes, tranchantes, la curiosité hâtive du public... Vous envisagez les problèmes sous leurs multiples aspects... Je souhaite que vous ayez pour lecteurs les nombreux jeunes gens qui ont le désir de se donner à l'action sociale et les membres du clergé qui veulent s'éclairer sur les rapports entre l'Économie politique et la loi morale... Je bénis votre travail de grand cœur avec la conviction que cette publication fera du bien. »

L'énumération des titres suivants, pris parmi les principaux, donnera une idée du contenu du volume:

Méthode de l'Économie sociale; Besoins humains; Statistique; Institutions sociales; Ressources naturelles; Machinisme; Division du travail; Standardisation; Taylorisme et Fayolisme; Capital et Capitalisation; Sociétés commerciales; Grande entreprise; Concentration; Concurrence; Crises; Travail à domicile; Nationalisation; Entreprise d'État; Valeur; Échanges; Monnaie; Systèmes monétaires; Commerce; Crédit; Banques; Bourses; Emprunts publics; Change; etc.

Propriété privée; Socialisme; Marxisme; Réformisme; Classes sociales; Rente foncière; Question agraire; Prix; Juste prix; Contrat de travail; Juste salaire; Allocations familiales; Assurances sociales; Syndicalisme; Grèves; Coopératives; Législation du travail; Profit; Prêt à intérêt; Épargne; Luxe; Population; Théorie de Malthus; Impôts, etc.

Aperçu de l'Histoire des doctrines économiques.

Pour être utile à ses lecteurs, l'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE (1075 est, rue Rachel), a fait venir quelques douzaines de ce volume de 400 pages qu'elle laisse au prix exceptionnellement bas de \$1.00, \$1.10 franco. Il lui en reste encore quelques exemplaires.

Bibliothèque syndicale

Nous possédons encore un certain nombre de brochures jaunes de l'*Action Populaire de Reims*. Il nous a paru utile de les grouper par sujets (bibliothèques syndicale, rurale, féminine) et de les offrir ainsi à nos lecteurs. Voici, sous le titre de bibliothèque syndicale, notre première série.

4. — Le Syndicat du Fil et de l'Aiguille	Stanislas DU LAC
9-10. — Associations et Syndicats	Léon DE SEILHAC
31. — Syndicat d'ouvrières lyonnaises	Mlle ROCHEBILLARD
36. — Le syndicat central des Unions fédérales	Alfred PERRIN
43. — Syndicats et Commissions mixtes	E. RIVIÈRE
62. — Pourquoi et comment s'associer	Georges PIOT
76. — Syndicats ouvriers allemands	Max TURMANN
87. — Les Associations	Henry DE FRANCE
120. — L'Association professionnelle contre la tuberculose	P. PARSY
144. — Organisation professionnelle	PICARD
162. — En Allemagne: Associations professionnelles	H. CETY
174. — La Confédération générale du travail	Eugène BEAUPIN
172. — Associations professionnelles nivernaises	L'abbé PICQ
189. — Le Syndicalisme dans l'enseignement libre	G. DESBUQUOIS
193. — Une Bourse du travail catholique: « La Concordia » de Bruxelles	G. MENY
199. — Les erreurs du Syndicalisme français	A. ALBARET
202. — Le mouvement des Syndicats ouvriers chrétiens en Belgique	Le comte H. DE BOISSIEU
207. — Un Syndicat de Marins pêcheurs	Lucien FLANENT
245. — Les Syndicats féminins de la rue de l'Abbaye	Michel EVIN
250. — Le Label aux États-Unis	Claire GERARD
255. — L'Église et l'esclavage	O. JEAN
256. — L'Église et l'organisation du travail	O. JEAN
258. — Les Syndicats de l'enseignement libre	Albert BANZET
261. — Comment réaliser la justice dans le contrat de salariat?	ZAMANSKI
262. — Le Règlement d'atelier et le contrat de travail	Henry DU ROURE
263. — Le Syndicat? Pourquoi? Comment?	
264. — L'Action syndicale au regard de la doctrine catholique	G. GUITTON
271. — Le Problème du travail: la solution collectiviste	O. JEAN
272. — Syndicalisme féminin et Bourses du travail	Claire GÉRARD
277. — L'Éducation ouvrière par les Semaines syndicales	G. GUITTON
282. — Le Syndicat des Employés du commerce et de l'industrie	VIENNET
284. — Le Problème du travail: la solution chrétienne	O. JEAN
293. — Le Problème du travail: la solution chrétienne	O. JEAN
294. — Les Syndicats libres féminins de l'Isère	Cec. PONCET

Nous laisserons ces 35 brochures au prix minime de \$3.25 franco. Nous ne pouvons pas les vendre séparément.

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE
1300, rue Bordeaux, Montréal